



2025/34

VILLE DE RANTIGNY
Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Clermont

Présentation du rapport 2024 de la CCLVD sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

L'an deux mil vingt-cinq le vendredi 10 octobre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué le mardi 23 septembre 2025, s'est réuni en séance publique en mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique DELION, Maire de Rantigny.

Etaient présents : Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoint au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Conseillers municipaux.

Etaient absents excusés : Christophe PECHEUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Sophie JUPIN, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION), Christine PORQUET, Benjamin PIRES.

La loi Barnier n°95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des administrés. A ce titre, elle dispose qu'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers doit être établi par la collectivité compétente en la matière. Le Code Général des Collectivités Territoriales (articles D2224-1 et suivants) définit le contenu dudit rapport et précise qu'il doit être présenté par le Président de l'Etablissement de Coopération Intercommunale et adopté par le Conseil Communautaire.

Le rapport a été adopté par le conseil communautaire de la CCLVD lors de sa séance du 15 septembre 2025 et doit désormais être adopté par chaque conseil municipal.

Synthèse technique

On observe globalement une stagnation de l'ensemble des flux collectés en 2024. Concernant les principaux projets mis en œuvre, la CCLVD a poursuivi en 2024 les contrôles de bacs de tri, des poubelles double flux ont été mises en place dans les espaces publics sur les lieux gérés par la Vallée dorée et les lieux publics des communes volontaires. Le Programme Local de Prévention et des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été réalisé. Le développement du compostage individuel s'est poursuivi, et le compostage partagé a été initié.

Les principaux objectifs 2025 sont la poursuite du développement du compostage partagé, la mise en œuvre du nouveau logiciel de gestion des déchets, l'achat d'une nouvelle benne, la mise en œuvre du PLPDMA. La Vallée dorée lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) de mise en récit souhaite, par ailleurs, le mettre en œuvre sur le thème du compostage pour transformer un sujet technique et peu engageant en une histoire qui interpelle et mobilise les habitants.

Enfin, il est prévu le développement des points d'apports volontaires de verre qui concernent certains secteurs du territoire.

Envoyé en préfecture le 16/10/2025

Reçu en préfecture le 16/10/2025

Publié le

ID : 060-216005181-20251016-0202534-DE

Synthèse financière

On observe une légère diminution du coût du service (-1 %) qui concerne principalement la baisse du traitement des Ordures Ménagères et du verre. On observe en parallèle une augmentation des recettes liées à la TEOM, à la redevance spéciale, et aux subventions (certaines sont perçues en décalage).

Ainsi en 2024, la TEOM couvre 71.27% du coût du service Gestion des Déchets contre 63.8% en 2023. Pour rappel l'objectif est de couvrir 85 % du service à l'horizon 2028.

Le Maire propose de prendre acte de ce rapport.

Le rapport est adopté

Nombre de conseillers en exercice :	22
Nombre de conseillers présents :	15
Votes contre	0
Abstention	0
Votes pour	18

Dominique DELION, Maire, Patrick DAVENNE, Nadine LOZANO, Quentin DELION, Catherine TAMPERE, Adjoints au maire, Marie DUHAMEL, Sandrine DUFOUR, Jean Marc FEVRIER (procuration à Marie DUHAMEL), Laurence BOURGUIGNON, Sandra LEROY, Alexandre DUBAR, Franck CALENDRIER, Sandra ELISABETH, Djillali AISSAOUI (procuration à Laurence BOURGUIGNON), Claudine DEALET, Christian PETIT, Denise ORGET, Ludovic VINET (procuration à Dominique DELION), Conseillers municipaux

Fait les jour, mois et an susdit

Ont signé le registre les membres présents

Pour extrait conforme

Rantigny, le 13 octobre 2025



Le Maire,

Dominique DELION